

Département de la Drôme

Commune de
GRANE

Plan
Local
d'Urbanisme

ZONAGE

Le Village

3-3

Echelle	Prescription de la révision	Arrêt du projet de révision	Approbation	Etape :
1 / 2000	25/05/2004	24/10/2006	28/11/2007	Approbation

Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU et modification simplifiée : 2014
Révision allégée : 2016
Modification de droit commun n°4 : septembre 2018 (non approuvée)

LEGENDE

UA

UC

UJ

UL

Zone centrale dense à vocation d'habitat, services et commerces

Zone de densité moyenne à vocation principale d'habitat et de services

Zone à vocation d'activités économiques

Zone à vocation de loisirs et d'accueil touristique correspondant au camping

En zone UJ, limites séparatives sur lesquelles les bâtiments peuvent être implantés

Zones à urbaniser

AU

AUa

AUah

AUe

IAUz

IIAUz

Zone non équipée réservée à une urbanisation future après modification ou révision du PLU

Zone à urbaniser durant la durée du PLU après réalisations des équipements publics à vocation principale d'habitat

secteur où des hauteurs moindres sont admises

Zone à urbaniser durant la durée du PLU après réalisation des équipements publics à vocation d'équipements collectifs

Zone à urbaniser, à vocation principale d'habitat, constructible dans le respect des principes définis par l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur «Zone à urbaniser Est»

Zone à urbaniser, à vocation principale d'équipements publics ou d'intérêt collectif, constructible dans le respect des principes définis par l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur «Zone à urbaniser Est»

Zones agricoles

A

Zone réservée aux activités agricoles

Zones naturelles

N

Na

Nt

Zone naturelle à protéger

Secteur où les constructions et installations nécessaires aux activités existantes sont admises

Secteur à vocation de loisirs

LEGENDE

Secteur à risque d'inondation de la Drôme

aléa fort H > 1,00m

aléa moyen 0,50m < H < 1,00m

aléa faible H < 0,50m

Secteur à risque d'inondation de la Grenette et de la Beaunette

Secteur à risque de mouvement de terrain

EMPLACEMENTS RESERVES

Affectation	Bénéficiaire
ER1 Stationnement, espace tri sélectif	Commune
ER2 Aménagement carrefour et stationnement	Commune
ER3 Extension cimetière et création colobarium	Commune
ER4 Stationnement	Commune
ER5 Espace de rétention des eaux	Commune
ER6 Création voirie et chenal d'écoulement des eaux du Rossignol et de ruissellement	Commune
ER7 Elargissement voie communale	Commune
ER8 Elargissement voie communale et carrefour	Commune
ER9 Stationnement	Commune
ER10 Création voirie de desserte zone AUa	Commune
ER11 Elargissement voie communale et carrefour	Commune
ER12 Elargissement voie communale	Commune
ER13 Création aires de sport	Commune
ER14 Création cheminement piétons	Commune
ER15 Espace de rétention des eaux pluviales	Commune
ER16 Espace de rétention des eaux pluviales	Commune
ER17 Elargissement chemin rural du Moutier	Commune
ER18 Création voie de liaison	Commune
ER19 Elargissement voie communale	Commune

LEGENDE

Emplacement Réservé

Cheminement piéton à maintenir

Espaces boisés classés

Plantation à créer

Secteurs concernés par le bruit lié à la RD 104

MARGES DE REcul PAR RAPPORT AUX VOIES (en mètres) :

Route à grande circulation = marges de recul par rapport à l'axe de la voie

Largueur de plateforme

Habitations

Autres constructions sauf exceptions ci-dessous

Exceptions figurant à l'article L 111-1-4 du Code de l'urbanisme

Route départementale en campagne = marges de recul par rapport à l'axe de la voie

Largueur de plateforme

Habitations

Autres constructions

Autre voie = marges de recul par rapport à l'alignement actuel ou futur de la voie

constructions

Limites d'application des marges de recul

The map displays the urban planning for the commune of Grane, Drôme. It shows various zones (UA, UC, UJ, UL, A, N, Nt, AU, AUa, AUah, AUe, IAUz, IIAUz) and reserved locations (ER1-ER19). The map includes a north arrow, scale bar, and a table of reserved locations.

Affectation	Bénéficiaire
ER1 Stationnement, espace tri sélectif	Commune
ER2 Aménagement carrefour et stationnement	Commune
ER3 Extension cimetière et création colobarium	Commune
ER4 Stationnement	Commune
ER5 Espace de rétention des eaux	Commune
ER6 Création voirie et chenal d'écoulement des eaux du Rossignol et de ruissellement	Commune
ER7 Elargissement voie communale	Commune
ER8 Elargissement voie communale et carrefour	Commune
ER9 Stationnement	Commune
ER10 Création voirie de desserte zone AUa	Commune
ER11 Elargissement voie communale et carrefour	Commune
ER12 Elargissement voie communale	Commune
ER13 Création aires de sport	Commune
ER14 Création cheminement piétons	Commune
ER15 Espace de rétention des eaux pluviales	Commune
ER16 Espace de rétention des eaux pluviales	Commune
ER17 Elargissement chemin rural du Moutier	Commune
ER18 Création voie de liaison	Commune
ER19 Elargissement voie communale	Commune